



IA-IPR



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Formation histoire- géographie en séries technologiques

Mardi 12 mai 2015

Lycée R. Doisneau, Vaulx-en-Verin



Déroulé de la journée



- **9h-10h, Présentation et actualités institutionnelles**
- **10h-11h, Analyse de besoin pour l'enseignement en séries technologiques**
- **11h-11h45, Présentation de l'actualité numérique**
- **REPAS 11h50 – 13h10**
- **13h15 – 15h, Deux ateliers, en fonction des besoins exprimés, productions**
- **15h – 16h, Retour en plénière pour échanger sur les pratiques des ateliers.**



Les actualités de l'HG dans le secondaire



- Calendrier
- Le socle commun de connaissances de compétences et de culture, au collège ... mais pas seulement
- L'enseignement moral et civique



ANNEXE • LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



PRINTEMPS 2015 :

- « Le collège en 2016 : mieux apprendre pour mieux réussir »
- Adoption du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Présentation du nouveau diplôme national du brevet
- Remise par le Conseil supérieur des programmes des propositions de programmes de l'école élémentaire et du collège
- Consultation sur les propositions de programmes de l'école élémentaire et du collège

ÉTÉ 2015 :

- Adoption des nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège

RENTREE 2015 :

- Entrée en vigueur du nouveau programme de l'école maternelle
- Entrée en vigueur des programmes d'enseignement moral et civique

RENTREE 2016 :

- Entrée en vigueur de la réforme du collège
- Entrée en vigueur du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Entrée en vigueur des nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège



Le nouveau socle CCCC: principes généraux



- Le socle présente « **ce que tout élève doit savoir maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire** ».
- Il a été revu à partir des contributions du personnel (consultation de novembre 2014)
- Il a été soumis au CSE le 12 mars 2015.
- Les items sont plus simples et plus lisibles et ils sont moins prescriptifs.
- Le socle met les acquis des élèves au cœur de la pratique : **ce n'est plus ce que l'enseignant doit faire avec les élèves mais ce que les élèves doivent savoir.**



Le nouveau socle CCCC : principes généraux



- **Le nouveau socle définit une culture commune fondée sur les connaissances et compétences, indispensables pour :**
 - s'épanouir personnellement
 - développer sa sociabilité
 - réussir la suite de son parcours scolaire
 - s'insérer dans la société
 - participer comme citoyen à son évolution.
- **Il est la référence pour le travail des enseignants et acteurs du système éducatif**
- **Il constitue le « programme des programmes » (Michel Lussault)**



Principes généraux (suite)

- Il demande la mise en œuvre d'une **approche par compétences**
- Il se décline en 5 grands domaines
- Il ne mentionne aucune discipline mais chaque discipline doit pouvoir se retrouver dans chacun de ces domaines : **aucune discipline n'a le monopole d'un domaine.**
- Il permet ainsi de développer des **pratiques d'interdisciplinarité.**



Les cinq domaines de formation : aperçu général

1. Les langages pour penser et communiquer (langue française à l'oral et à l'écrit; langue étrangère ou régionale; langages scientifiques; langages des arts et du corps).
2. Les méthodes et outils pour apprendre
3. La formation de la personne et du citoyen
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
5. Les représentations du monde et de l'activité humaine.



9 principes sur l'évaluation dans le cadre du nouveau socle



- Des objectifs cohérents avec l'évaluation du socle commun (1, 2 et 3)
- Des principes pour repenser l'approche de l'évaluation (4, 5, 6)
- Des modalités d'évaluation renouvelées (7, 8, 9)



Des principes d'évaluation affirmés **explicitement**



- **La maîtrise du socle est validée par l'obtention du DNB.**
- **L'évaluation : un travail collectif et d'équipe.**
- **Les principes :**
 - Statut clair de l'évaluation qui ne doit pas se faire au détriment des apprentissages
 - Garantir la qualité, précision et équité des évaluations
 - Prendre en compte l'ensemble des compétences
 - Adapter les modalités d'évaluation aux compétences visées
 - Faire une place aux projets et /ou tâches complexes.
 - Éviter les calculs artificiels de moyennes
 - Refuser les mécanismes de compensation
 - Une évaluation prenant en compte différents niveaux de maîtrise de la compétence



L'enseignement moral et civique

EMC



L'EMC dans le cadre de la Refondation de l'École



Textes de références

- Avis relatif à l'introduction d'un enseignement moral et civique à l'école, de l'Assemblée plénière de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) du 24 octobre 2013, publié au JORF n°0266 du 16 novembre 2013
- Rapport de la mission sur l'enseignement de la morale laïque, remis le lundi 22 avril 2013
- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- Projets du CSP pour les cycles 2, 3, 4 et pour les CAP, BCG, BTN, Bac Pro



Contexte de l'émergence de l'EMC



- Un contexte sociétal de perte de repères et de valeurs croissante, un malaise qui se généralise dans une situation de difficultés économiques qui perdurent, perte de confiance.
- Instruction/éducation civiques, ECJS mal-aimées, malmenées et parfois négligées.
- Une actualité récente douloureuse...



Enjeux de l'EMC (CNCDDH, 2013)



- « Faire connaître, comprendre et pratiquer, à tous les élèves, les valeurs (liberté, égalité, fraternité) et principes (indivisibilité, laïcité, démocratie, solidarité) de la République, qui sont la condition de la capacité à vivre ensemble ».
- « L'objectif ne peut être d'imposer une morale, mais de participer à la formation d'individus autonomes et de citoyens responsables. »
- « Le développement d'une culture éthique »



Quels élèves concernés par l'EMC ?



L'EMC se substitue aux enseignements

- ✓ d'instruction civique et morale (primaire, 2008),
- ✓ d'éducation civique (collège),
- ✓ d'ECJS (Seconde GT et séries générales),
- ✓ à portée civique du programme HG en STMG et ST2S,
- ✓ d'éducation civique au lycée professionnel.

L'EMC est mise en place en classe de terminale des séries STI2D, STL et STD2A.



Mission du service public d'enseignement ...



... n'est pas seulement de faire acquérir des connaissances et des qualifications. Le système éducatif a autres finalités : former l'enfant en tant qu'adulte en devenir et en même temps le futur citoyen, dans un cadre laïque.

Dans cette perspective, la loi met au rang des missions de l'école la transmission des valeurs de la République.

Mais l'éducation morale commence dans la famille.



Valeurs, normes, connaissances et compétences à faire acquérir



- Les valeurs et les normes que l'EMC a pour objet de transmettre et de faire partager doivent pouvoir être acceptées par tous.
- Les connaissances et compétences à faire acquérir s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.
- Trois catégories relevant à la fois :
 - du principe d'autonomie et du principe de la coexistence des libertés;
 - du principe de discipline et du principe de la communauté des citoyens
 - des conditions morales et civiques conférant une dimension émancipatrice aux apprentissages



La mise en oeuvre de l'EMC



- Un horaire spécialement dédié
- Dans le cadre de situations pédagogiques éducatives où ces valeurs et normes sont activement impliquées, des formes scolaires moins traditionnelles/conventionnelles
- Principe de progressivité
- Architecture de rédaction tripartite des programmes: compétences; connaissances (et objets d'enseignement); exemple de pratiques, situations et mise en œuvre
- Transversalité, toutes les disciplines doivent y contribuer



L'EMC aux cycles 2 (CP-CE2), 3 (CM-6^e) et 4 (5^e-3^e)



Quatre dimensions, étroitement articulées entre elles :

- une dimension sensible (culture de la sensibilité) ;
- une dimension normative (culture de la règle et du droit) ;
- une dimension cognitive (culture du jugement) ;
- une dimension pratique (culture de l'engagement).

EMC : 4 principes du « vivre ensemble » à retenir et 3 catégories de valeurs à transmettre



Des principes :

- 1. Principe d'autonomie : penser et à agir par soi-même et avec les autres et pouvoir répondre de ses pensées et de ses choix.**
- 2. Principe de discipline : comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, à y obéir et à agir conformément à elles.**
- 3. Principe de la coexistence des libertés : reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.**
- 4. Principe de la communauté des citoyens : construire du lien social et politique.**

3 catégories de valeurs à transmettre :

- La liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque.
- le respect des droits et de la loi, l'égalité de considération des personnes, le refus de toute discrimination, la solidarité, l'entraide, la coopération, le sens de l'intérêt général et de la participation à la vie démocratique.
- La troisième catégorie ressortit aux conditions morales et civiques sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de dimension émancipatrice : le goût du dialogue et de la confrontation des idées, le développement de l'esprit critique, l'intérêt porté à la recherche de la vérité.



L'EMC au lycée : continuité et quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique ».



Quatre compétences

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;
- Mobiliser les connaissances exigibles ;
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ;
- S'impliquer dans le travail en équipe.

Des thématiques

- Seconde et classes préparant CAP :
 - « La personne et l'Etat de droit »
 - « Egalité et discrimination »
- Première et classes préparant CAP :
 - « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne »
 - « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information »
- Terminale :
 - « Pluralisme des croyances et laïcité »
 - « Biologie, éthique, société et environnement »



Classe de Seconde



« **La personne et l'Etat de droit** »

- L'État de droit et les libertés individuelles et collectives (les institutions de l'Etat de droit, la place de la loi, la hiérarchie des normes juridiques).
- La séparation des pouvoirs
- Le fonctionnement de la justice :
 - la justice pénale (instruction, procès, droits de la défense, exécution des décisions)
 - la justice administrative (garantie des citoyens contre les abus de pouvoirs)
 - la justice civile.
- Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative.
- Les principes et les différentes formes de solidarité. La question de la responsabilité individuelle.



Seconde (suite)

« Egalité et discrimination »

- La notion d'égalité avec ses acceptions principales (égalité en droit, égalité des chances, égalité de résultats).
- Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes.
- Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations (particulièrement la loi du 1^{er} juillet 1972).



Classe de première



Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne

- L'idée de citoyenneté européenne.
- Voter : citoyenneté et nationalité ; le droit de vote ; les modalités du vote ; éléments de comparaison entre différents régimes démocratiques.
- Payer l'impôt : justifications de l'impôt ; les différentes formes de la fiscalité.
- S'engager : la notion de militantisme ; les grandes formes d'engagement politique, syndical, associatif.
- Défendre : organisation et enjeux de la défense nationale ; l'engagement dans des conflits armés.



première

Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information

- La notion d'identité numérique.
- Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage.
- Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweet...).



Classe terminale



Pluralisme des croyances et laïcité

- La notion de laïcité. Ses différentes significations.
- Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur.
- La diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française contemporaine : dimensions juridiques et enjeux sociaux.
- Exercice des libertés et risques d'emprise sectaire



Biologie, éthique, société et environnement

- La notion de bioéthique. Les problèmes bioéthiques contemporains (la recherche génétique, les OGM, les thérapies géniques...). Le rôle du Haut Conseil des Biotechnologies.
- Les évolutions de l'éthique médicale. La question du consentement du patient. Le rôle du Comité consultatif national d'éthique.
- La responsabilité environnementale. L'interdépendance humanité-nature. Le principe de précaution ; sa réalité juridique, ses applications et ses limites.



« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » Nicolas Boileau



Travailler en amont, c'est réfléchir le travail que l'on souhaite faire réaliser aux élèves en :

- Identifiant des attentes ou des capacités engagées
- Identifiant la méthode ou les étapes pour y arriver
- Identifiant les critères de réussite du travail réalisé
- En explicitant sa démarche aux élèves



Des méthodes pédagogiques actives toujours à privilégier



- Débats argumentés (cf. ECJS)
- Dossier documentaire type contrôle en cours de formation (CCF) d'histoire et géographie
- Étude de cas
- Partenariat
- Démarche des Travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques



L'Éducation nationale se doit d'incarner les valeurs et les principes



Elle se doit être exemplaire dans l'accomplissement de ses missions, elle doit assurer l'effectivité du droit à une éducation de qualité pour tous et partout, et lutter contre les inégalités.

Exemplarité des enseignants et personnels de l'éducation en raison de l'impact direct et indirect de leur comportement : stricte neutralité.

Impact sur la formation initiale et continue.



Merci de votre attention

D'autres points ?



Déroulé de la journée



- **9h-10h, Présentation et actualités institutionnelles**
- **10h-11h, Analyse de besoin pour l'enseignement en séries technologiques**
- **11h-11h45, Présentation de l'actualité numérique**
- **REPAS 11h50 – 13h10**
- **13h15 – 15h, Deux ateliers, en fonction des besoins exprimés, productions**
- **15h – 16h, Retour en plénière pour échanger sur les pratiques des ateliers.**